

**EDITO**

Face à l'abandon, mobilisons-nous pour l'école, l'EPS, le sport scolaire et ses personnels !

À contre-courant des constats alarmants, baisse des capacités physiques en 6ème, décrochage sportif chez les ados, inégalités sociales et de genre, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports réduit ses investissements. Cinq postes d'EPS supprimés dans l'académie pour la rentrée 2026, et 300 000 euros en moins pour l'UNSS, soit 8% de baisse au budget inchangé depuis 2018 !

De même, la vague de chaleur exceptionnelle du mois de mai a rappelé l'impérieuse nécessité d'investir sans délai dans la rénovation ou la construction du bâti scolaire, y compris ses équipements sportifs, afin de les adapter aux nouvelles normes environnementales. Pourtant, plutôt que de dégager des moyens concrets, le ministère se contente d'émettre, avec retard, une circulaire invitant à de simples bonnes pratiques.

Cette canicule a aussi montré le manque criant de moyens pour la natation scolaire, clé de la prévention des noyades : pas assez de bassins, profs supplémentaires payés en HSA.

Devant l'absence de réponses concrètes, qui s'inscrit dans une logique globale de réduction des dépenses publiques, le SNEP-FSU continue de se battre pour défendre les moyens de l'école, de l'EPS, du

sport scolaire, du service public du sport et de ses personnels, ainsi que pour le service public d'éducation dans son ensemble.

Attaquer les services publics, c'est s'attaquer à l'intérêt général, qui profite à toute la population. C'est aussi mépriser les agents qui les animent au quotidien, en refusant notamment de dégeler le point d'indice et de réviser les grilles salariales.

À l'approche de la fin de l'année et des élections de 2027, alors que les enjeux sont majeurs, nous appelons chacun et chacune à rejoindre les mobilisations, à signer les pétitions SNEP-FSU, à agir dans les AG UNSS (vœu et carton rouge au ministre de l'EN) et à rester revendicatifs pour exiger les moyens nécessaires à une EPS et un sport scolaire de qualité, ainsi que des mesures salariales urgentes.

Le SNEP-FSU Bordeaux continuera à porter la voix de la profession, sur le terrain comme dans les instances.

Ensemble, faisons entendre notre voix !



*Nathalie Lacuey
LP Flora Tristan,
Camblandes-et-Meynac (33)
Secrétaire académique
nath.lacuey33@gmail.com*



**Pour lutter
contre les inégalités**



Triste nouvelle

Thierry Perrymond nous a quitté brutalement le 16 mai 2026.

Thierry s'était engagé à nos côtés à l'occasion du stage pédagogique consacré à l'enseignement du tennis de table que nous avons tenu à Coulounieix-Chamiers en novembre dernier. Entier et engagé dans ses projets, Thierry donnait tout. Nous avons pu profiter de sa générosité et de la qualité de ses apports. Il aura grandement contribué, aux côtés d'Alain Coupet, à la réussite de ce stage.

Nous garderons le souvenir de ce collègue, longtemps, intervenant dans divers établissements de Dordogne, avant de partir pour Châteauroux après sa réussite au CAPEPS.

Il venait enfin d'obtenir sa mutation pour l'académie de Bordeaux, il ne pourra malheureusement pas profiter de l'opportunité de reconstruire le nouveau projet de vie auquel il aspirait.

Nous garderons ton souvenir Thierry, tu nous manques déjà.

Equipements

Équipements : suite du travail engagé avec le CR : visites conjointes d'IS

Le Gymnase Score : une enquête qui fait bouger les lignes de la consultation.

La lutte pour la construction ou la rénovation d'équipements sportifs se mène aussi sur le terrain de la communication. Lors de l'enquête nationale gymnase score, largement remplie à l'échelle des académies de la Nouvelle-Aquitaine, le travail mené par le SNEP-FSU a reçu une écoute respectueuse et constructive du conseil régional (CR). Un travail collaboratif entre le SNEP-FSU et le CR s'est donc engagé autour de visites communes des équipements sportifs dans des lycées de la Nouvelle-Aquitaine.

C'est avec l'objectif d'harmoniser les points de vue que 10 lycées « témoins » de Nouvelle-Aquitaine (académies de Limoges, Poitiers et Bordeaux) ont été analysés à travers le Gymnase Score. La notation de l'installation sportive allant de A pour la mieux classée, à E pour des conditions catastrophiques pour l'EPS sera donc analysée.

Les données relatives au confort thermique, acoustique, d'usage et de fonctionnalité (temps de trajet, vestiaires, espaces de stockage...) sont discutées sur le terrain avec les professeurs EPS utilisateurs de ces IS. Des réunions collégiales en présence du chef d'établissement ponctuent ces rencontres.

Les idées reçues persistent, même face à des situations concrètes. Sur un plateau sportif en bitume avec deux terrains de BB et un terrain de HB sans ombre, ni banc, il est encore nécessaire d'expliquer, que regrouper les élèves et les asseoir sur le bitume

par fortes chaleurs n'est ni raisonnable ni acceptable. De même, leur demander d'aller chercher un ballon à 30 m derrière les buts de hand lorsqu'il n'y a aucune zone de délimitation de l'équipement, participe au désengagement de certains élèves dans la pratique et complique le maintien d'une continuité pédagogique ainsi qu'une surveillance efficace du groupe classe.

Nous espérons que ces échanges seront fructueux et permettront d'avancer. Le secteur équipement du SNEP-FSU continue ses batailles, notamment celle de rendre compte de la qualité d'usage d'un équipement.

Pour le secteur équipement académique.

Jérémy CARE



Résultats et analyses du mouvement inter et intra 2026 de l'académie de Bordeaux en quelques chiffres

Mouvement inter:

Nb entrants dans l'académie : **56**

Nb de sortants de l'académie : **1**

Barre d'entrée dans l'académie au mouvement inter 2026 : 809 pts (pour rappel : l'an dernier la barre d'entrée dans l'académie était de 1028 pts). Cette année, la barre d'entrée est la plus basse enregistrée depuis au moins 8 ans.

Une victoire : une collègue, première non entrante dans l'académie, a obtenu son recours (auprès du Ministère) et finalement entre dans l'académie !

Mouvement intra :

Barres d'entrée départementales (postes fixes et ZR):

| | | | |
|-----------------|------------|---------|-----------|
| Poste fixe 24 : | 931,2 pts | ZR 24 : | 178 pts |
| Poste fixe 33 : | 583,2 pts | ZR 33 : | 466,2 pts |
| Poste fixe 40 : | 1066,2 pts | ZR 40 : | X pts |
| Poste fixe 47 : | 76 pts | ZR 47 : | 104 pts |
| Poste fixe 64 : | 1338,2 pts | ZR 64 : | 770,2 pts |

Plusieurs points positifs cette année après quelques années tendues :

- Cette année encore le Rectorat a créé du mouvement sur les zones de remplacement ; le seul département où il n'y a pas eu d'entrant sur ZR est les Landes, département le mieux doté en nombre de TZR (10 TZR).
- Le Rectorat a enfin renoué avec la phase d'optimisation et a procédé à plus de "chaînes" intra-départementales que les dernières années, permettant ainsi à plus de collègues de muter !
- De nombreux collègues nous ont sollicités et nous les accompagnons tout au long du processus.

Points négatifs :

- * Malheureusement ce mouvement en deux temps reste intraitable, injuste, incertain pour beaucoup de nos collègues, contraints de faire des vœux sans visibilité ...
- * Les suppressions de postes, de classes (au lieu de favoriser des effectifs de classes moins sur-

chargés), les 2 HSA imposables, la mise en œuvre de deux concours au CAPEPS (L3 et M2) avec des supports stagiaires mi-temps ou temps plein trop nombreux en lieu et place d'une entrée dans le métier progressive sur temps tuteur ou tutrice.

Le cumul de ces facteurs conduit trop souvent à des mutations non voulues ou à des non-mutations entraînant des situations professionnelles et personnelles compliquées pour nombres de collègues.

Le SNEP-FSU continue de se battre pour faire respecter les droits à la mobilité des collègues, dans le respect des règles, tout en maintenant ses revendications :

- Un mouvement en un seul temps
- Moins de suppressions et plus de créations de postes
- L'abaissement des effectifs de classes (en profitant de la baisse démographique)
- Des supports stagiaires à 10H sur temps tuteur-tutrice
- Suppression des HSA imposées
- Et bien sûr le retour à un réel paritarisme, nous permettant d'avoir une vision claire, transparente et totale du mouvement.

Calendrier du mouvement

- * du 12 au 19 juin 2026 : nous avons procédé au recensement des recours et révisions d'affectation à l'adresse mail : corpo-bordeaux@snepfusu.net;
- * les 2 et 3 juillet 2026 : résultats des révisions d'affectation et des recours + AFA (affectations à l'année) des TZR. Camille JACQUES, notre commissaire paritaire siège à la CAPA recours.

Enfin, pour nous aider à mettre à jour la carte scolaire dans chaque département, à assurer le meilleur suivi possible de l'ensemble des collègues et aider les équipes EPS, pensez à nous contacter pour nous communiquer vos résultats de mutation.

Christel De Carlo et Camille Jacques pour le groupe corpo



**Pour lutter
contre les inégalités**



Réforme du CAPEPS : une précarisation des parcours et une menace pour l'égalité des chances

Depuis deux ans, le Ministère met en place une réforme controversée de la formation des enseignant·es d'EPS, dans un contexte de restrictions budgétaires et sans réelle concertation. Cette année le nouveau CAPEPS positionné en L3 a été mis en place, avec un recrutement en M1 ou M2 2E (Enseignement et Éducation) assuré pour les lauréat·es. Pour les non-lauréat·es, les solutions restent floues, voire inexistantes.

Les universités adoptent des positions divergentes : certaines ouvrent leur master 2E aux non-lauréat·es, d'autres le ferment purement et simplement. À Bordeaux, la filière annonce maintenir 2 groupes en M1 2E (50 places au total) et accueillir les étudiant·es non admis·es au concours L3. Nous restons vigilant·es sur la concrétisation de cette annonce.

À moyen terme, le manque de places risque de vider la filière Éducation et Motricité. Les étudiant·es en STAPS, découragé·es par un concours en L3 qui conditionne leur avenir, pourraient se détourner de cette voie. Pire, certaines UFR pourraient instaurer des sélections précoces en L2 avec un nombre de places limité, réservant la formation à une élite et ouvrant la porte à des formations privées onéreuses et socialement sélectives.

Une priorité absolue, garantir le droit à la poursuite d'études et exiger les moyens nécessaires pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation (ESRI).

Le SNEP-FSU alerte depuis l'origine sur les conséquences néfastes de cette réforme pour l'attractivité d'une filière qui, jusqu'ici, ne rencontrait aucune difficulté. Pourtant, avec un nombre élevé d'étudiant·es en EPS et STAPS, la limitation des places en master 2E pour les non-admis·es au CAPEPS risque de décourager les futures vocations.

Nous restons attentif·ves à la mise en œuvre effective des décisions prises, notamment à Bordeaux, rappelant que chaque étudiant·e en STAPS non admis·e au concours L3 doit bénéficier d'un accompagnement pour réussir ce concours et être intégré·e en M1 2E. Les équipes STAPS tentent d'accueillir un maximum d'étudiant·es, mais les président·es d'université, sous prétexte de contraintes budgétaires, sont tenté·es de refuser d'ouvrir le master 2E aux non-lauréat·es.

Le SNEP-FSU a cartographié les ouvertures et fermetures par académie, interpellé le ministère de l'Enseignement supérieur le 31 mars, et alerte les député·es, sénateur·rices et groupes parlementaires (hors RN) sur ce scandale.

Nous restons mobilisé·es face à une réforme précipitée, qui précarise les parcours et menace l'égalité des chances et revendiquons avec les étudiant·es des moyens pour l'ESRI!

Nathalie LACUEY

UNSS : hélas le désengagement se poursuit...



Le dernier conseil d'administration de l'UNSS a acté trois points importants sur le budget 2026/2027 : la baisse de la subvention du ministère de l'Éducation Nationale à hauteur de 300 000 euros, l'augmentation du forfait journalier pour les championnats de France, et la renégociation de l'accord cadre transport dans les territoires.

Alors que les pouvoirs publics multiplient les déclarations sur l'importance de l'activité physique des jeunes et sur l'héritage des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, les moyens accordés au sport scolaire demeurent insuffisants. La subvention du ministère de l'Éducation nationale à l'UNSS est restée bloquée à 3,8 millions d'euros

depuis 2018, malgré l'augmentation continue des coûts de transport, d'organisation et de fonctionnement des associations sportives. Désormais elle est même réduite de 300 000 euros. Le SNEP-FSU invite chacun·e à signer la pétition en ligne sur le site du SNEP pour dénoncer cela.

Pour l'académie de Bordeaux, le Conseil Régional UNSS se déroulera le mardi 23 juin. Il sera l'occasion d'étudier les subventions des collectivités et notamment du conseil régional. Il a toujours manifesté un soutien marqué à l'UNSS, et nous espérons qu'il maintiendra cette position, sans adopter les orientations nationales.

Au niveau national, l'UNSS fait le choix de diminuer les crédits alloués à l'animation sportive de 500 000 euros. Le SNEP-FSU veillera attentivement aux conséquences de cette baisse budgétaire au niveau régional sur les rencontres scolaires. Une telle réduction ne manquera pas d'aggraver les difficultés financières des Associations Sportives, limitant inévitablement les activités proposées aux élèves.

Le SNEP FSU sera également vigilant sur le maintien des IMP académiques allouées pour la coordination des districts. Monsieur le Recteur de l'académie de Bor-

deaux a soutenu ces missions lors des dernières années. Elles sont essentielles pour organiser l'activité sur tous les territoires et pour tous et toutes les élèves.

Le SNEP-FSU continuera de porter cette exigence : un service public du sport scolaire renforcé, doté de moyens à la hauteur de ses missions, afin que chaque élève de l'académie de Bordeaux puisse accéder à une pratique sportive régulière, ambitieuse et de qualité.

Je signe la pétition en ligne :

Camille Jacques



Sections Sportives Scolaire

Sections Sportives Scolaires (S.S.S.) et Sports-Études (S.E.) en danger ? Une audience recteur sollicitée, en attente...

La circulaire du 15 septembre 2023 précise que pour les Sections Sportives Scolaires (S.S.S.), « *tout élève peut candidater* ». Cela implique un dispositif de recrutement aux critères transparents, où les professionnels de la motricité, les professeurs d'EPS et intervenant.es diplômé.es, doivent évaluer les élèves en activité pour une attribution juste des places disponibles. L'objectif est d'assurer :

- La sécurité et l'épanouissement des futur.es élèves,
- La qualité et la pérennité du service public rendu aux usager.s.es.

Le courrier du Recteur du 18 septembre 2025 introduit une confusion en affirmant que « *les sélections d'élèves fondées sur les tests sportifs ne sont pas justifiées* » pour les S.S.S, remettant en cause les critères de recrutement. Or, rien dans la circulaire de 2023 n'interdit cette pratique.

Aussi, comment attribuer les places de manière équitable sans évaluation sportive ?

De même, les obstacles pour obtenir des dérogations pour les élèves sélectionné.es en S.S.S. et S.E. portent atteinte à l'idéal républicain d'égalité.

- Ces dispositifs n'existent pas dans tous les établissements.
- Il est donc indispensable et équitable que les élèves hors carte scolaire puissent y accéder via une dérogation, dès lors que leur candidature a

été retenue.

Face à ces inquiétudes, le SNEP-FSU a sollicité une audience auprès du Recteur de l'académie de Bordeaux pour exiger :

- Le maintien de l'expertise des professionnel.les de la motricité et d'un temps de pratique pour le recrutement des futur.es élèves.
- L'obtention systématique de dérogations pour les élèves sélectionné.es.
- La continuité de l'ancrage culturel sur une APSA (Activité Physique, Sportive et Artistique) déterminée pour les équipes qui le souhaitent (*ce qui concerne la majorité des dispositifs actuels*).

Le SNEP-FSU s'aligne sur l'objectif de la circulaire du 15 décembre 2023, qui vise à proposer :

« *deux parcours d'approfondissement et de renforcement des pratiques sportives* », de qualité et porteurs de sens pour les élèves et les personnels.

Lire le courrier adressé au recteur et IA-IPR

Mickael VIAIRON





Premières journées de l'EPS à Bordeaux : pari gagnant !!!

Pour davantage d'égalité en EPS ; prendre en compte toutes les inégalités en EPS, telle était l'ambition des journées de l'EPS de l'académie de Bordeaux, co-organisées par le SNEP-FSU, le centre EPS et Société et l'UF EPS de l'INSPE de l'académie de Bordeaux.

La question des inégalités traverse toute la société : inégalités sociales, discriminations raciales, inégalités de genre, inégalités liées aux territoires. Le capitalisme construit et s'appuie sur ces inégalités pour prospérer et de nombreux combats sont à mener pour refuser toute forme de domination, d'aliénation, d'humiliation, d'exploitation. L'enjeu est de poser les jalons d'une éducation qui favorise l'émancipation de toutes et de tous nos élèves. Le rôle de l'École et la contribution singulière de l'EPS à son ambition est de créer du commun, de faire vivre un apprendre ensemble ancrée dans la culture physique, sportive et artistique.

Pari gagnant du fait de la qualité et la diversité des intervenant.es reconnues par tous.tes les participant.es, qui ont permis une alternance originale, entre conférences et propositions pratiques illustrées dans 4 APSA (danse, basket-ball, futsal et course d'orientation). Non pas que nous considérons notre métier comme une science appliquée, mais que l'intervention est au cœur de nos préoccupations, intervention éclairée par la recherche qui peut lui donner toute sa pertinence.

Carine Guerandel, Maxime Tant, Ilyes Saoudi, Florence Aurous, nous ont fait part de leurs recherches concernant les inégalités sociales, les inégalités de genre, les inégalités liées au handicap qui traversent l'enseignement de l'EPS aujourd'hui. Daniel Bouthier nous a offert des perspectives didactiques pour une EPS plus propice à l'émancipation de toutes et de tous. Clément Serret (CO), Cindy Soubrane (Danse), Aline Boudard et Christian Jacque-

mard (Basket-ball), Roman Demauret (Futsal) nous ont proposé des pistes pour promouvoir davantage d'égalité dans l'intervention. Nous tenons à les remercier vivement pour leur engagement à nos côtés.

Pari gagnant par la participation et l'enthousiasme des collègues à cette initiative, exprimée par ces derniers à l'issue de ces journées. En effet plus de 90 collègues de tous les horizons, (collèges, lycées, enseignement supérieur, étudiant.es) ont par leur participation contribué à la pleine réussite de ces journées. Seul le SNEP-FSU est en mesure de rassembler autant de collègues de l'académie sur une telle thématique, contribuant ainsi à la convivialité confraternelle de notre profession.

Pari gagnant par les collaborations engagées entre le SNEP-FSU, le centre EPS et Société (revue ContrePied), et l'Unité de Formation EPS de l'INSPE de l'académie de Bordeaux. Cette collaboration entre ces différent.es partenaires aura garanti un regard éclectique sur les contenus de formation proposés et assuré un confort matériel très appréciable pour l'organisation et la tenue des diverses interventions. Une collaboration féconde appelée à perdurer.

A l'analyse des bilans réalisés par les participant.es, l'initiative est plébiscitée et appelle nécessairement une suite à donner. **Le dernier numéro de la revue ContrePied « Égalité, construire du commun », que nous vous invitons à diffuser auprès de vos collègues, offre une opportunité de poursuivre les débats. La tenue des EPSilliades 2.0 qui se tiendront du 19 au 21 novembre prochain en donneront l'occasion à la rentrée prochaine.**

Pascal GRASSETIE



**Pour lutter
contre les inégalités**



Stage "Grand Saut" spécial stagiaires

Réservé aux professeurs stagiaires, ce « grand saut » vers de nouvelles responsabilités et vers un métier désormais exercé sous le statut de titulaire nécessite de bien appréhender le fonctionnement des établissements, de connaître ses droits, ses interlocuteurs et les ressources disponibles pour être accompagné tout au long de sa carrière.

Le SNEP-FSU Bordeaux a proposé ce stage le vendredi 5 juin afin d'accompagner les jeunes collègues dans leur prise de fonction et de les préparer au mieux à leur première rentrée en tant que titulaires.

Les discussions ont notamment porté sur la connaissance des droits professionnels, le fonctionnement de l'institution, mais aussi sur les démarches liées aux dossiers de santé, aux accidents de service et à la gestion des situations de conflit.

Un temps visio avec les collègues SNEP de Créteil et Versailles a permis des échanges et des réponses à de

nombreuses questions. Le discours rassurant et engagé des collègues, porteur de dynamisme, a contribué à dédramatiser l'affectation en région parisienne. Les stagiaires ont apprécié la diversité des thèmes abordés et l'intérêt des informations partagées. L'engagement du SNEP-FSU a été particulièrement salué. Ce stage a permis d'apporter des éclairages complémentaires sur des questions essentielles du métier, favorisant une prise de fonction mieux préparée et mieux accompagnée.

Sandra DUFAURE



Santé

Demande de GT colibris / AT

Dossiers médicaux : Le SNEP, avec la FSU exige la convocation du groupe de travail pour un réel suivi des collègues en difficultés (accident, maladie) et pour plus d'équité

Afin de pouvoir accompagner au mieux les collègues sur les thématiques de la santé, comme les accidents du travail ou de trajet, les maladies professionnelles, et les autres types de congé pour maladie, le SNEP-FSU Bordeaux a sollicité la FSU académique afin qu'elle intervienne auprès de Monsieur le Recteur pour obtenir enfin la convocation du groupe de travail qui avait été actée en avril 2025.

Aujourd'hui, les demandes des agent.es concernant ces problématiques sont à effectuer, pour certains départements par les agent.es en ligne sur la plateforme COLIBRIS.

Or, même si l'on constate suite à nos observations lors de la mise en place de cette plateforme que des progrès ont été accomplis, il subsiste encore de nombreux dysfonctionnements, notamment la non mise en conformité avec une partie de la réglementation. Des informations essentielles ne sont toujours pas transmises aux collègues. De plus, nous souhaiterions une harmonisation des

traitements des agent.es sur le plan académique, pour une équité de traitement des dossiers et un accompagnement de qualité quel que soit le département.

Enfin, il s'agira de rappeler aux chef.fes d'établissement qu'ils doivent informer tous les membres des établissements des éléments réglementaires quant à la prise en charge des accidents de travail et/ou de trajet ou des maladies professionnelles : documents officiels à transmettre et délais, droits par rapport aux congés, etc.

Cette avancée nous permettra également de pouvoir améliorer le fonctionnement des conseils médicaux réunis en formation plénière (CMFP) dans lesquels le SNEP avec la FSU siège pour pouvoir défendre les intérêts et les droits des collègues victimes d'accident ou de maladie professionnelle, d'incapacité partielle ou totale à assurer leurs métiers.

Le SNEP, avec la FSU en œuvrant pour faire respecter les droits de chacune et chacun agit dans l'intérêt de toute la profession, chacun, chacune, pouvant un jour se trouver confronté à ce type de difficultés.

Geoffroy RAT et Evelyne SALLANNE



« LAISSE PAS TON CORPS AU VESTIAIRE » : UN DOCUMENTAIRE ENGAGÉ CONTRE LES STÉRÉOTYPES DE GENRE À L'ÉCOLE

Ce documentaire explore la lutte des enseignant.es, du primaire au lycée, contre les stéréotypes de genre à travers l'enseignement de l'EPS. Lors d'une projection-débat organisée le 4 juin à l'Utopia de Bordeaux en présence de la co-réalisatrice Françoise Davisse, une quarantaine de participant.es ont partagé des réflexions et des échanges enrichissants.

Quelques idées clés à retenir :

- **L'égalité se construit par les actes** : les discours ne suffisent pas, la pratique est essentielle.
- **L'école comme levier** : sans elle, beaucoup de filles ne pratiqueraient pas de sports collectifs, et la plupart des garçons n'oseraient pas danser. Éduquer au sensible est tout aussi crucial.
- **Éduquer les garçons et les filles** : apprendre à gagner avec humilité, accepter la défaite, privilégier l'habileté et la réflexion plutôt que la force brute.
- **La formation, une solution** : c'est un facteur dé-

terminant pour faire évoluer les mentalités.

Un constat : les filles ont tendance à se dévaloriser davantage dans le sport, mais pas dans les options.

Pour lutter contre ces inégalités, le syndicat propose de **renforcer le temps d'EPS** (4 heures pour tous les niveaux de classe), de **former les enseignants.es** et de **permettre à tous.tes les élèves de progresser** ensemble à travers une diversité d'Activités Physiques, Sportives et Artistiques (APSA).

Le SNEP-FSU, à l'initiative de cette projection, compte **poursuivre la diffusion du documentaire**, notamment lors de stages de formation syndicale ou à la demande d'équipes pédagogiques ayant préparé le terrain avec leurs élèves.

Nathalie LACUEY



Syndicalisation

Un engagement collectif qui porte ses fruits

En 2025-2026, le SNEP-FSU Bordeaux compte 525 syndiqué-es, soit un-e collègue d'EPS sur trois. Malgré un contexte marqué par l'individualisme et le repli, le syndicat maintient son taux d'adhésion, preuve d'un engagement fort et partagé.

Le SNEP-FSU Bordeaux peut s'enorgueillir de :

Défendre une EPS et un sport scolaire de qualité

Être au plus près des collègues : défense de leurs droits, informations, formations, rencontres, échanges et débats pour sensibiliser aux enjeux, construire des revendications communes.

Un grand merci à toutes et tous pour votre confiance, votre engagement et votre soutien.

Face aux attaques contre les services publics, à la résignation et à la montée des extrêmes droites, le SNEP-FSU reste un rempart pour les services publics, aussi nous vous appelons nombreux et nombreuses à renforcer le collectif dès à présent en anticipant votre adhésion 2026-2027. Infos ci-dessous.

Nathalie LACUEY



Ne jamais se résigner
Se syndiquer !

